L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 12 AOUT 1892.

OFFICIEL

Assemblée Générale

L'ETAT DE LA LOUISIANE

Session régulière de 1892.

No 106] LOI

Relative à la contestation des élections tenues en vertu des articles 209 242 et 250 de la Constitution de 1879, et des lois destinées à les mettre à exécution.

Section 1ère.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute élection tenue en vertu des articles 209, 242 et 250 de la Constitution de 1879 et des lois destinées à les mettre à exécution, peut être contestée par les parties intéressées, en alléguant la fraude, l'illégalité ou l'irrégularité, pardevant toute Cour de juridiction compétente.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toute affaire instituée pour contester une élection débutera par une pétition remise de la manière prescrite par la loi au jury de police, ou autre corps politique, ou à l'autorité qui a ordonné l'élection, en vertu des articles ci-dessus de la Constitution de 1879 et des lois destinées à les mettre à exécution. Toute affaire en vertu des dispositions de la présente loi devra être instituée dans les trois mois qui suivront la promulgation du résultat de l'élection contestée.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire à la présente est rappelée.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 107.] LOI

Pour interdire la vente, en gros ou en détail, de spiritueux, excepté pour un but médical ou quand ils sont destinés à un but scientifique, interdiction qui s'étendra dans un rayon de trois milles autour de Reston College, à Ruston, Louisiane. Pour punir ceux qui contreviendront aux dispositions de la présente loi.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute personne qui aura vendu, en gros ou en détail, des spiritueux si ce n'est dans un but médical ou scientifique, dans un rayon de trois milles de Ruston College, à Ruston, Louisiane, sera coupable d'un délit [misdemeanor], et si elle est condamnée, sera passible d'une amende de cent dollars au moins et à un emprisonnement dans la geôle de paroisse de dix jours au moins et d'un mois au plus.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 108] LOI

Pour amender et désorter à nouveau la section 406 des Status Revisés de manière à accorder au "New Orleans Polyclinic" et à tous les practiciens honorables et reconnus du corps médical des droits analogues à ceux dont jouit maintenant le Département Médical de l'Université de Tulane de la Louisiane relativement au libre accès de l'Hôpital de Charité, afin que les élèves puissent y assister à la démonstration pratique et à l'instruction qui leur est donnée.

Section 1ère — Il est décrété, par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 406 des Statuts Révisés de 1870, est amendée et désortée à nouveau dans les termes suivants: Le Département Médical de l'Université Tulane de la Louisiane et le "New Orleans Polyclinic" auront au tout temps libre access à l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans, en se soumettant à tels réglements que fera le Conseil d'Administration dudit Hôpital, afin de permettre aux étudiants d'assister à la démonstration pratique de l'enseignement qu'ils reçoivent. Il est bien entendu que, relativement au département Médical de l'Université de Tulane de la Louisiane et au "New Orleans Polyclinic," ainsi qu'aux practiciens honorables et reconnus exerçant la médecine dans cet Etat, le Conseil d'administration de l'Hôpital de Charité régiera les facilités et les avantages accordés à chaque institution par ledit Hôpital, de manière que les facilités et les avantages dont il s'agit et dont jouira chacune des susdites institutions, le sera en proportion du plus grand nombre d'étudiants *bona fide* ayant assisté aux cours de leurs institutions respectives pendant une session quelconque de l'année précédente, le but et le sens véritable de la présente loi étant que la concession au Département Médical de l'Université de Tulane de la Louisiane et au "New Orleans Polyclinic" du droit d'entrée et de libre accès, en tout temps, à l'Hôpital ne sera jamais considérée ou présumée comme contrariant en rien le contrôle suprême et exclusif qu'exerce maintenant le Conseil d'Administration de l'Hôpital on portant atteinte à son droit illimité de gouverner ledit Hôpital.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou parties de lois contraire à la présente est et demeure rappelée.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 109] LOI

Pour interdire aux Sociétés de Protection des animaux une partie des amendes perçues, dans certains cas, pour cruauté exercées envers lesdits animaux.

Section 1ère—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que, toutes les fois qu'une amende sera imposée à une personne quelconque comme pénalité pour la violation d'une loi de cet Etat ou d'une ordonnance municipale relative aux cruautés exercées envers les animaux, et que la poursuite aura été instituée ou dirigée par un officier, membre, agent ou conseil d'une société de protection des animaux, dans la paroisse où le délit a été commis, incorporée en vertu de la loi générale de cet Etat No 19 de 1888, la moitié de ladite amende sera affectée à ladite société et le reçu de son trésorier constituera une quittance pleine pour l'officier qui aura perçu l'amende.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi et partie de loi contraire à la présente est et demeure rappelée.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 109] LOI

Pour attribuer aux Sociétés de Protection des animaux une partie des amendes perçues, dans certains cas, pour cruautés exercées envers lesdits animaux.

Section 1ère—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que, toutes les fois qu'une amende sera imposée à une personne quelconque comme pénalité pour la violation d'une loi de cet Etat ou d'une ordonnance municipale relative aux cruautés exercées envers les animaux, et que la poursuite aura été instituée ou dirigée par un officier, membre, agent ou conseil d'une société de protection des animaux, dans la paroisse où le délit a été commis, incorporée en vertu de la loi générale de cet Etat No 19 de 1888, la moitié de ladite amende sera affectée à ladite société et le reçu de son trésorier constituera une quittance pleine pour l'officier qui aura perçu l'amende.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi et partie de loi contraire à la présente est et demeure rappelée.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 7 juillet 1892.

MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

NECROLOGIE.

Il n'est pas un seul journal important de la Nouvelle-Orléans qui n'ait consacré une notice nécrologique au colonel Louis Bush, que la mort vient d'enlever à Palmyre, dans le Wisconsin, c'est à dire loin des siens, loin de son Etat natal, de son clocher. Il en sera ainsi de la presse entière de la Louisiane, car cet hommage est dû; car dans ce monde où les vivants sont trop souvent méconnus, il importe que la tombe ait ses revanches, que les morts qui vécurent dignement, soient honorés.

Ces dernières lignes n'ont point trait au colonel Bush, qui, lui, eut le rare bonheur d'être pleinement apprécié au cours de sa vie utile, et de grouper bien des amis autour de lui.

Notre première rencontre de M. Bush date de loin; c'était à une époque fort troublée en Louisiane; nous en étions à la période aiguë du Know Nothingisme. Vous souvenez-vous?

Les passions politiques battaient leur plein et le parti nouveau, exagérant la mise en pratique d'un programme qui pouvait avoir du bon, en était venu aux plus condamnables excès. Les *tings*, comme on disait alors, abondaient, et, nous vous l'affirmons, ce n'était pas sans danger très sérieux qu'on les combattait par le vote, par la parole, ou par la plume.

M. Bush, alors avocat et planteur, et notre mémoire est fidèle, s'affilia d'abord à cette faction, parce qu'il crut y voir un puissant correctif à des débauches électorales; parce qu'il pensa qu'il y avait là un remède drastique, un air respectif contre la gangrène politique envahissante.

Mais si, en honnête homme qu'il fut toujours, il se joignit à ce parti, en honnête homme aussi il s'en détacha, dès qu'il lui fut démontré que le remède était pire que le mal.

Ce fut au moment de ce détachement que nous eûmes l'avantage de faire sa connaissance et nous ne saurions oublier avec quelle ardeur il combattait, à Thibodaux et dans toute la région de Lafourche, ce même camp auquel il avait appartenu un instant et qui, à cette heure, inaugurait aussi comme une sorte de guerre religieuse, négative des larges principes de l'Union. Nous étions heureux de le compter maintenant dans nos rangs et les Know Nothing comprenaient que l'ami d'hier était devenu un adversaire redoutable, qui se multipliait pour les combattre. Maintes fois alors, dans le journal, nous avons rendu hommage à ce citoyen sincère qui abjurait virilement son erreur d'un jour.

A ce trait devait plus tard s'en mêler un autre, bien caractéristique encore de l'homme. Ce fut à l'heure redoutable où le Sud, lassé des empiètements continuels, systématiques du Nord, allait en appeler à la dernière raison, celle des armes.

M. Bush était un admirateur profond de sa nation; une rupture de l'Union lui apparaissait comme une immense calamité et il fut de ceux qui se prononcèrent hautement contre la Sécession. Or, nous vous l'affirmons, il y avait grand péril à le faire alors, tant les esprits étaient ivres de juste colère.

Mais quand la protestation devint inutile, quand la Louisiane fut, à son tour, retirée de l'Union, homme du devoir, il jugea que le sien était de défendre son sol natal et l'anti-sécessionniste d'hier, après avoir signé l'Acte de la Sécession, prit aussitôt rang dans l'armée confédérée.

Ces deux faits, nous le répétons, disent ce qu'était le compatriote que nous venons de perdre.

Avec une mâle spontanéité il déclarait, il manifestait ses convictions; pourtant quand les événements venaient modifier celles ci, il n'hésitait pas non plus à le proclamer; et lor-que des obligations souveraines, dominant ses aspirations personnelles, s'imposaient, il allait ferme, il allait droit au devoir, coûte que coûte.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur cette carrière militaire qui fut la sienne durant les quatre années de la lutte; son avancement en parle mieux que nous ne saurions le faire. Capitaine d'une compagnie qu'il avait formée lui même, il parvint au grade de colonel et le favoritisme n'eut rien à démêler, cette fois, avec aucune des promotions dont il fut honoré.

Des plus honorables aussi sa carrière civile. Avocat, il s'était formé une clientèle enviable et jouissait de l'estime du barreau tout entier; membre de la Législature, il fut élu Orateur et à travers une période funeste où la Louisiane avait à lutter contre la puissance du gouvernement fédéral; alors que, sous prétexte de reconstruction, on nous infligeait les humiliations les plus lourdes, les plus damnables, il sut civiquement, bravement maintenir son terrain et le contribua pas peu à nous faire reconquérir une part de notre souveraineté, tant entamée.

La guerre avait nécessairement frappé le colonel Louis Bush dans ses intérêts; mais il ne s'attarda pas aux vains regrets, aux stériles récriminations. Intelligemment il s'inclina devant les faits accomplis; il entra résolument dans les sentes nouvelles; et se mit, lui aussi, à un travail de reconstruction : celle de sa fortune perdue.

Rencontré tôt au barreau, il parvint à cette reconstruction, grâce à son activité, sa persévérance, son coup d'œil et une inaltérable probité, qui commandait la confiance de tous.

Nous n'avons pas toujours partagé les idées du colonel Bush; dans nos récentes discordes politiques, par exemple, sa faction se fut certainement pas la nôtre; mais invariablement nous l'avons tenu en très haute considération et nul, parmi ses meilleurs amis, ne déplore plus que nous la mort de cet éminent louisianais, qui, malgré bien des luttes, malgré des soleils ardents, malgré des coups de douze ans, avait conservé une rare verdeur et la bonne d'initiative; une apparence de vitalité semblant, jusqu'à ces derniers temps, lui assurer longue vie encore.

Il était, à notre sens, un type achevé de la race créole louisianaise. Nature franche, ouverte à tous battants; ardente, impétueuse, du vif argent dans les veines, et un riche fonds de bonté, de tendresse dans le cœur.

Ami sûr, chef de famille dévoué, il aimait avec et très ardemment cette autre famille : le pays natal. Il était américain, louisianais jusque dans les moëlles.

La Bruyère, parlant des diverses formes de gouvernement, a dit—nous nous rappelons mieux le sens que les termes : "Celui qu'il y a de plus sûr, de plus sage, c'est de considérer que celle sous laquelle on est né est la meilleure de toutes."

Le colonel Louis Bush en jugeait ainsi; son pays avant tout. Depuis que le Sud et le Nord avaient liquidé leurs balances dans le sang, il s'était franchement rallié à l'Union; nul plus que lui n'était fier de son titre d'Américain.

Chaque fois que se produisait un mouvement vinant l'intérêt général, vous étiez certain d'y voir sa personnalité mêlée, et parmi les questions qui le sollicitaient le plus, celle de l'instruction publique était au premier rang. Ce fut ainsi qu'il fonda une médaille d'or—la Médaille Bush—qui, chaque année, croyons-nous, est décernée dans le Département Académique de l'Université Tulane.

Il appartenait—pour y bien tenir en place—à diverses associations commerciales, à diverses Bourses; des Résolutions, déjà publiées par l'une de celles-là, disent le vide qu'il y a laissé. Ces Résolutions sont, d'ailleurs, l'écho du sentiment d'une population entière.

Nous ignorons quelle est la maladie qui l'a emporté, mais ce que nous savons bien c'est que la mort lui a été deux fois cruelle, puisqu'elle l'a frappé loin de cette Louisiane qu'il aimait tant et à laquelle il prodiguait les témoignages de cette affection. C'était une intelligence distinguée; s'était un caractère, dans toute l'acceptation du mot.

De son mariage avec Mlle Gresham, de Lafourche, il a eu quatre enfants: deux filles, deux fils qui lui survivent; Mmes C. B. Magiania et Charles Javrier; MM. Reuben G. Bush et Harry G. Bush.

Qu'ils veuillent bien recevoir cette incomplète expression de notre vive et respectueuse sympathie.

L. PLACIDE CANONGE.

Peu engageant.

M. Xanrof, chansonnier parisien, malmène ainsi plages baladoires et baigneurs.

Sous le brise fy John
Flânent comme flâcha,
Des bateaux de pêche
Pâment au loin bas
Les baigneurs barbotent
Les vagues clapotent
Les dames jabotent
C'est l'heure du bain.
La long de la plage,
Comme un chômage,
C'est un étalage,
Du gras mal blâtè
Maillots uniformes
Où des corps difformes
Rabâtent leurs formes
En leurs chairs chaîtè!

WEST END.

On entendra, ce soir, nombre de compositions favorites, telles que : *Le Lion de Belfort*, fantaisie héroïque, Hommerid, *Louisiana*, valse, Waldteufel; ouverture de *Nabuchodonosor*, Verdi; *Aurore*, Smith, solo de cornet par M. A. Vasey; Selection de motifs de *La Traviata*, Verdi; grande fantaisie sur *Hérodiade*, Massenet; *La Foire au Pain d'épice*, fantaisie descriptive, Rivet; *Mimil* polka, Waldteufel et *Eldorado*, Frick, etc., etc.;

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 août 1892.—Indications pour la Louisiane—Averses; temps un peu plus chaud; vents du sud.

Température du 11 août 1892.
Thermomètre de E. A. Gaudin, Opticiens, No 145 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
Thermo du matin.....	82	25
Midi.....	86	27
2 P. M.....	88	26
6 P. M.....	86	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé sous les dernières 24 heures.

Mariages.

William McMains à Mlle Isabella Sullivan.
William K. Aime à Mlle Johanna F. Fleetwood.
Ang le Theodore à Mlle Bella Scott.
Joseph Malgin à Mlle Camella Age.

Naissances.

Mme Mary Asinin, une fille.
Mme John Reinhart une fille.
Mme Guiseppe Guido, une fille.
Mme Bernard Schoendorf, un garçon.
Mme John Cassidy, un garçon.
Mme Eldon S. Up on, une fille.

Décès.

Louis Wells, 00 ans 9 mois.
John W. Moore, 51 ans
Mlle Lucy Smith, 55 ans, 10 mois et 8 jours.
H. Butt, 81 ans, 8 mois.
Mme Margaret Davis, 70 ans, 7 mois.
Matilda Banks, 109 ans, coin des rues Jersey et Brill.
Mlle Corinne Robert, 15 ans.
Louis Edward Girard, 42 ans et 9 mois.
Ed. Fisher, 53 ans.
Mme Mary L. Balgrave, 25 ans et 8 mois.
Henry F. Wagenhauser, 5 jours.
Charles Henry Lersch, 3 ans, 4 mois et 7 jours.
John Werner, 19 ans, 5 mois et 28 ans.
John Lennox, 6 mois et 9 jours.
Henry Charles Seigel, 17 mois et 5 jours.
Leontine Bert, 11 ans, 1 mois et 9 jours.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

P. McLaughlin à Mme W. McLaughlin, trois terrains bornés par les rues Melpomène, Thalie, Camp et Prytanée; quatre terrains bornés par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St Denis; un terrain borné par les rues Dixième, Troisième, Levée et Water, $5,000.

A. McGonagle à Mme W. McLaughlin, trois terrains bornés par les rues Melpomène, Thalie, Camp et Prytanée; un terrain borné par les rues Deuxième, Troisième, Levée et Water et quatre terrains bornés par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et Dryades, $2,500.

Mme J. McConnell à J. Lacaseu, deux terrains bornés par les rues Ste-Anne, Claiborne, Dumaine et Robertson, $2,400.

L. Naef à Mlle A. Ingraham, un terrain borné par les rues Washington, Berthe et Troisième, $2,000.

W. Schulze à G. Faust, trois terrains bornés par les rues Union, Bagatelle, Solidelle et Joséphine, $1,000.

Mme J. Raite à L. Rabouin, un terrain borné par les rues St-Louis, Villeré, Conti et Marais, $1,800.

Mme J. Kemp à A. Dubet, un terrain borné par les rues Français, Feroe, Union et Libéral, $335.

Cour Civile de District.—E. S Swan contre J. P. Duprat pour $2,000.

Aug. Rauzet contre R. F. Guichard pour $355 05.

Les héritiers de Wm Stuart contre John Klein pour $25,000.

Fire Board.—Les membres du Fire Board se sont réunis hier soir à 7 heures 30 sous la présidence du Maire Fitzpatrick.

MM. De Grange, Barker, Kuhner, Pitot, Meister, Simpson, Fischer, Wellman, Gaucha et le secrétaire Roland étaient présents.

Cinq cas sont portés devant le Board. Le premier est celui de capitaine R. P. Burke, de la compagnie No 12, accusé d'ivresse et d'inconduite. Il est réprimandé et condamné à perdre cinq jours de salaire.

Le mécanicien Chris. Beatzel de la compagnie No 19 qui était accusé d'insubordination est condamné à perdre 5 jours.

Le Board acquitte Samuel P. Hogan de la compagnie No 14 accusé de violation de l'article No 85 des réglements, relatif aux emprunts d'argent faits par les pompiers.

On condamne à perdre 5 jours, Thos Murphy, conducteur de la Compagnie No 2 accusé d'absence sans autorisation et d'ivresse.

Le Board destitue Nicholas Krammer de la Compagnie No 1 qui était accusé de désertion. Il avait donné sa démission, mais elle n'a pas été acceptée.

Sur la recommendation de comité dont M. F. Barker est le président, les surnuméraires suivants sont nommés: Jeff. D. Wicks, Wm. F. Paddy, Louis Burgan, John McEvens, Geo. J. Laurence, B. Boelmes, Chas. Fraub, Chas. D. McDonald, Eugène Barrouse et Wm. J. Kennedy.

John S. Rice est nommé mécanicien.

On décide de faire réparer les locaux de plusieurs cases à pompes.

E. S. Cunningham, de la pompe No 20, et Henry Torer, de la même compagnie, demandent leur démission.

Après la transaction de plusieurs affaires de moindre importance le Board ajourne et entre en session exécutive.

Bureau de Santé.—Le meeting mensuel des membres du Bureau de Santé a eu lieu hier soir à 7 h. 30, sous la présidence du Dr S. E Olipharnt. MM. Dauber, King, Odenheimer, Hayward, les Drs Formento, Prats, le secrétaire Salomon, le Dr Parham, inspecteur sanitaire en chef et l'avocat Zacharie étaient présents.

Après la lecture des minutes, le Dr Olliphant porte à la connaissance du Bureau des lettres qu'il a reçues des représentants du Bureau de Santé dans les ports tropicaux.

Le rapport du trésorier est ainsi conçu :

Balance comptant au 1er Juillet 1892.....	$9,779 94
Recettes depuis.....	6,592 19
Total.....	$16,352 13
Moins les payments.....	8,343 92
Balance au 1er août.....	$8,008 21

Le Dr Parham, inspecteur sanitaire en chef fait le rapport suivant :

On a inspecté 4,132 immeubles, 2,591 ont été désinpectés, 1,499 fosses d'aisances ont été désinfectées et 1,025 livres de sulfate de fer ont été employées à cet effet, on a notifié 32 personnes d'avoir à faire enregistrer leurs enfants, 63 médecins ont reçu l'ordre de se faire enrégistrer et seulement 49 se sont conformés à cet ordre, 131 immeubles neufs ont été visités.

Vingt-et-un accusations ont été portées contre des laitiers dont la marchandise se trouvait au-dessous de la moyenne, et ils ont été condamnés par les recorders, à des amendes variant de $5 à $25 ou 10 à 30 jours.

Le Dr Parham annonce que l'ordonnance relative à l'adulténation du lait a été votée par le Conseil municipal.

Il y a eu 5 cas de diphtérie, dont 2 fatals.

Les marchés publics sont en mauvais état et ont besoin de réparations.

Le Col. Zacharie qui était l'avocat du Bureau depuis deux ans, donne sa démission. Elle est acceptée par les membres du Bureau qui le remercie pour les services qu'il a rendus au Bureau pendant ce temps.

Sur motion de Mr Formento, le juge McGloin est élu avocat du Bureau à l'unanimité.

Le bureau ajourne.

Phœnix Bonevolent Association.—Cette société célébrera le septième anniversaire de sa fondation, mardi prochain, 16 août. Les membres se réuniront à 8 heures du soir dans leur salle de délibérations, No 10 Passage de la Bourse. Les officiers de l'association seront installés pendant la séance.

Au maire.—L'avocat de la ville, M. E. A. O'Sullivan, a informé le maire que le choix annuel de cinq boursiers, pour entrer à l'Université Tulane, était légal.

Il lui a appris, en outre, que le Conseil détenait des pouvoirs en nommant l'architecte en chef de la nouvel'e Cour Criminelle. Le comité de construction avait préparé un rapport dans lequel il annonçait le choix de M. Paul Andry pour ce poste.

Olympic Club.—Moins d'un mois nous sépare de ce qu'il est convenu d'appeler le *fistic carnival*, au grand club de notre Troisième district. Tous les jours des nouvelles nous arrivent de Canoe Pleasant, de Asbury Park, N. Y., de Streator, Ill., de la Baie St-Louis, Miss.

Le télégraphe nous tient au courant de ce qui se manigance, et ce que boivent l'unique John L. Sullivan, le beau James J. Corbett Billy Myer, Jack McAuliffe, et Jack Skelly. Nous apprenons que les uns font marché quinze, vingt milles, en un jour, que les autres se sont flaqués, ont nagé des milles et des milles; enfin les moindres détails de leur *entraînement* sont portés à notre connaissance. Et n'allez pas croire que ces nouvelles soient dénuées d'intérêt pour tous les lecteurs.

Un grand nombre les boivent, s'en délectent, les lisent deux fois plutôt qu'une et les relisent si bien qu'ils vous diront que Sullivan pesait l'avant-dernière journée 212 1/2 livres et que le lendemain il en pesait 210.

Hier, Dixon est arrivé. Une délégation du Olympic Club l'attendait à la gare du chemin de fer North Eastern à trois heures et demie de l'après-midi. Il a été conduit en voiture au club, accompagné de son backer O'Rourke.

Le Club de M. Charles Noël fait les choses fastueusement. Non seulement organise-t-il les rencontres, mais encore il entoure ses *fighter* de sollicitude. Il s'occupe de leur trouver des lieux où leur entraînement puisse se poursuivre dans les conditions les plus favorables, les plus avantageuses. Dixon sera l'hôte d'un ancien du nom de Madison Vance, tant qu'il demeurera à la Nouvelle Orléans. C'est à Biloxi qu'il mettra la dernière main à cet entraînement, l'objet de tant de soins pour tout ce qui est pugiliste.

Vol.—Hier soir, à 6 heures, Mme Kenner, qui habite rue St-Charles No 114, s'est plainte qu'un gamin de 12 ans lui avait enlevé son porte-monnaie au coin des rues Canal et Dauphine.

Elle a réussi à l'arrêter au moment où il prenait la fuite et à se faire rendre l'objet volé, mais peu après le jeune vaurien a été de nouveau arrêté par la police. Mme Kenner refusant de le poursuivre pour vol, une accusation de vagabondage a été portée contre lui.

Pour les enfants.—Le Rév. A. E. Clay, président de la Société Protectrice de l'Enfance, est revenu hier d'Alexandrie, où il était allé examiner un terrain de 100 acres donné dans la paroisse Rapides, par une dame charitable, pour qu'un asile y soit construit pour les enfants que la Société prend sous sa protection.

A propos de Fitzgerald—Le chef Gaster qui est en ce moment en vil légiature dans le nord, a envoyé de Mansfield, O, un télégramme au capitaine Barrett, dans lequel il le prie de faire part à la veuve du caporal Fitzgerald de ses sentiments de sincère sympathie.

Les funérailles de l'infortuné caporal ont eu lieu hier à 4 heures. Les divers régiments étaient représentés par un détachement d'agents, dans le cortège très nombreux qui a accompagné à leur dernière demeure les restes de ce brave agent, victime de son devoir.

Aucune nouvelle arrestation n'a été opérée, la police étant contente de tenir le coupable.

Incendie.—Hier matin, à 4 heures 15, le feu a pris au No 725 1/2 de la rue Tchoupitoulas, chez Hy. Brummel. L'immeuble évalué $2,000 a été détruit. Pas d'assurance.

Le mobilier, évalué $300 et non assuré, a été détruit.

L'immeuble voisin habité de moitié par A Dovenmuller, tailleur, et Quang-Sing, blanchisseur, a été aussi détruit. Le mobilier du premier, assuré $500 à la Compagnie Germania, a été endommagé pour $400. Quanz Sing a perdu $100. L'immeuble était évalué $800.

Le No 731, occupé par L. Rosenbaum marchand de chaussures, a été détruit et le No 723 endommagé pour $1,500.

Noyé.—Hier matin, entre 2 et 3 h. les agents ayant découvert plusieurs dormeurs dans le square Congo les ont arrêté pour violation de l'ordonnance qui prévoit ce délit.

Les 9 prisonniers se sont laissé emmener au poste, mais un d'eux en y arrivant a pris la fuite dans la direction du Vieux Bassin, dans lequel il a sauté et s'est noyé.

Abus de commerce.—Les détectives Keiwin et Pecora ont arrêté hier matin, au coin des rues Jefferson et Charters, un nommé Théo. Wiltz qui, le 20 juillet, avait présenté à MM. Wordward Wright & Co., un ordre pour 700 cacs, signé de M. L. Queyronze.

Wiltz les envoya chercher par un italien, les lui faisant porter No 46 rue Front chez M. Reilly qui les acheta pour $21.

Le lendemain le filou, encouragé par ce succès, est retourné chez Reilly et lui a offert pour $50 un wagon et un cheval que l'on suppose être la voiture qu'on avait essayé de voler à Mercier fils.

Ce n'est pas la première fois que Wiltz est arrêté pour abus de confiance.

Menus faits—Mercredi à minuit, un petit nègre de 12 ans, Frank Watts, venu de Birmingham avec les excursionnistes, est entré chez Mme Smith, rue Decatur, No 694 et lui a volé $1.

—Le major J. B Quinn et le major Sanger ont été chargés par le gouvernement de l'inspection des Forts de la Louisiane, qu'il est question de réparer. Ils ont déjà visité les Forts Jackson et St-Philippe.

M. Morley, répondit, je n'ai jamais touché la question de la triple alliance.

M. Chamberlain continue et dit, que l'attitude de l'Italie à l'égard des alliés a eu une part importante dans le discours de M. Morley.

M. Chamberlain ajoute qu'il espère, que Lord Rosseberry sera le nouveau ministre des affaires étrangères.

Le peuple a confiance dans sa politique parce qu'elle est opposée à celle de MM. Gladstone et Morley. (Applaudissements).

Si Lord Rosseberry n'est pas le nouveau ministre des affaires étrangères, un beau matin vous vous réveillerez et vous verrez que des préparatifs se font pour évacuer l'Egypte, sur laquelle question, l'opinion de la Chambre n'a jamais été demandée.

Si M. Gladstone a essayé de satisfaire les demandes des différentes sections du parti, entre les membres irlandais, les assurances données à une section peut déplaire à une autre, et le mécontentement d'une section peut être fatal au gouvernement de M. Gladstone. Le parti de celui-ci ne peut effectuer une entente parmi ses membres, si ce n'est avec membres irlandais.

L'Hon. Henry Labbock, membre libéral unitonniste, pour l'Université de Londres, dit qu'il prévoit des conflits constants dans le Parlement impérial irlandais.

Les pouvoirs réclamés au nom de l'Irlande rendraient celle ci indépendante de l'Angleterre dans toute les questions fiscales et porteraient préjudice aux deux pays.

Sir Henry ajoute, qu'il suppose que M. Asquith a été choisi pour présenter l'amendement à l'Adresse, parce qu'antérieurement il a demandé à M. Gladstone d'expliquer sa politique. En défendant l'accusation d'apostasie des unionistes, Sir Henry demande si M. Asquith croit que MM. Bright et Villars ont agi autrement que d'après des convictions consciencieuses.

M. Gladstone lui-même disait à une époque qu'il serait dangereux de compter sur le vote irlandais, néanmoins sa majorité est purement irlandaise.

M. de Giers, ministre des affaires étrangères en Russie, est mieux.

St-Pétersbourg, 11 août—L'état de M. de Giers, ministre des affaires étrangères en Russie, s'est beaucoup amélioré. Il partira sous peu pour les lacs italiens.

Le ministre Hyan.

Washington, 11 août—Le ministre des Etats-Unis au Mexique, M. Ryan, a pris, récemment, des tables statistiques relativement aux marchandises expédiées par les navires étrangers et du pays pendant l'année 1891.

Le ministre dit: "On verra, par ces tables, qu'il est entré plus de steamers américains dans les ports mexicains que ceux de toutes les autres nations du monde, réunies; que les voiliers américains excédaient de beaucoup en nombre ceux de tous les autres pays; que le commerce domestique ou international du Mexique a été transporté par plus de steamers et voiliers américains que ceux de toutes les nations combinées, à l'exception seulement du Mexique."

Le ministre table statistique démontre que le mouvement maritime au Mexique a été plus considérable pendant la dite

Expédition d'objets d'art à Munich

Munich, 11 août—Les juges de l'exposition d'objets d'art qui a eu lieu ici, ont alloué des médailles de première classe à M. Whistler, artiste anglais et à M. Dwight, de New York.

Des médailles de deuxième classe ont été données à MM. Dewing et Hamerslade, de New York.

Troubles sérieux à Platana à cause de réglements sanitaires adoptés pour empêcher le choléra de se propager

Constantinople, 11 août—Une dépêche reçue ici de Trébizonde annonce que le 5 août, des troubles sérieux sont survenus à Platana, à sept milles à l'ouest de Trébizonde.

Les troubles ont été causés par la mise en vigueur des réglements sanitaires adoptés par les fonctionnaires turcs pour empêcher le choléra de se propager.

Près de 1,500 personnes ont été détenues au Lazaret à Platana et elles ont essayé de franchir le cordon sanitaire qui avait été établi.

Les autorités locales ont été impuissantes à lutter avec la foule, et un bataillon a été envoyé pour réprimer les troubles.

Les soldats ont donné l'ordre aux habitants de se disperser; ceux ci refusèrent obéissance et le commandant ordonna aux soldats de faire feu.

A la première décharge sept personnes furent tuées et un grand nombre blessées.

La foule frappée de terreur s'est enfuie dans la direction de Lazaret.

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 11 août—L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une diminution sur les espèces de 3,240,000 marcs.

Election contestée.

Londres, 11 août—Une autre pétition a été présentée contre l'élection d'un candidat parlementaire.

M. P. Callan, parnellite, qui a été battu dans la division North Louth par Timothy Healy, anti parnellite, a présenté une pétition contre l'élection, en donnant pour raison que les votants ont été intimidés par les prêtres.

M. Callan a déjà représenté North Louth à la Chambre des Communes, mais en 1885 il a été battu par M. John Nolan.

Dans la dernière élection, M. Healy a eu 2268 voix et M. Callan 1596.

Différend survenu entre la France et le Venezuela

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Bourse française.

Paris, 11 août—Le trois pour cent est coté à 99 francs 50 centimes.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Vote de non confiance dans le gouvernement.

Londres, 11 août—La division ce soir à la Chambre des Communes sur la motion de "non confiance" dans le gouvernement, présentée par M. Herbert Henry Asquith, membre gladstonien pour la division est de Fife'shire, a été votée par 350 voix contre 310.

Aujourd'hui à la chambre, M. J. W. Lowther, secrétaire parlementaire du bureau des affaires étrangères, a dit que le gouvernement n'avait fait aucune représentation au gouvernement des Etats-Unis relativement au bill du tarif McKinley.

Aucunes communications ont été reçues de Washington au bureau des affaires étrangères ayant trait aux entreves alléguées sur cette question.

L'Hon. John Corst, secrétaire aux finances à la trésorerie, a déclaré qu'aucun prêt n'a été fait jusqu'ici à la Colombie Anglaise.

Le prêt auquel il est fait allusion par sir John, est pour aider à payer les travaux exécutés sur le parc de Victoria, Colombie Anglaise.

Londres, 11 août—Les débuts de l'Adresse en réponse au discours de la Reine ont été repris et M. Joseph Chamberlain, chef du parti libéral-unioniste à la Chambre, a prononcé un discours dont voici quelques passages: L'influence des libéraux-unionistes, a-t-il dit, n'est pas mesurée par leur nombre. Ils parlement ils sont toujours, il n'y a pas de doute, une force politique qui n'a pas diminué parce que leurs adversaires les appellent des apostats politiques.

Quelle est la politique étrangère du nouveau cabinet? Le Parlement n'a rien entendu dire à ce sujet. Les discours de MM. Gladstone et Morley, prononcés il y a quelque temps, ont laissé supposer à beaucoup ici et à l'étranger, qu'ils projetaient une évacuation prochaine de l'Egypte et désapprouvent la politique de la triple alliance.

Le Capt. Healey du steamer des Etats-Unis Bear.

Washington, D. C., 11 août—Le Capt. Healey, agent du steamer revenue *Bear*, a remis un long rapport au département de la Trésorerie relativement à la croisière du dit steamer dans les eaux Alaskiennes. Le *Bear* a fait escale le 3 juillet à l'île Martthew et a recueilli à bord un nommé Pedro Vlani, qui était dans le dénûment le plus complet et mourant de faim.

Celui ci a déclaré que deux autres individus, Fred. Burns et J. B. Pulsford, qui étaient sur l'île avec lui, sont partis le 4 mai dans une embarcation pour l'île Hall, et que depuis il n'a plus entendu parler d'eux. Le *Bear* a visité l'île Hall mais on les a pas trouvés. On a vu des traces de leur camp, qui avait été abandonné depuis quelques temps et dont tous apparents.

Le Capt. Healy dit qu'il suppose qu'ils se sont noyés en mer.

Le ministre danois et le consul Ryder.

Washington, D. C. 11 août—Le ministre du Danemark a notifié le département d'Etat qu'il a reçu avis de son gouvernement de l'avoir fait par le colonel Ryder. Le département a télégraph